

Rapport P-142 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-142 intitulée:
«Subventionnement des foyers de jour pour personnes âgées du canton».

Conclusions

(ainsi amendées et acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 18 janvier 2006)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-142 au Conseil administratif avec la recommandation de revoir, dans le cadre de ces négociations avec l'Etat, le système de subvention des foyers de jour pour 2007 afin de stabiliser leur budget.